

Image not found or type unknown



## Hébergement en garde alterné

Par **Melissaba**, le **28/06/2015** à **22:27**

Bonjour,

Je suis séparé du père de la fille on est en garde alterné. Il a actuellement une seule chambre réservée à notre fille. En rentrant ce week-end ma fille vient de me dire qu'elle partage sa chambre avec le fils de la nouvelle copine de son père?

Est-ce qu'il est dans son droit en mettant 2 enfants de sexe différents dans la même chambre sachant qu'ils n'ont aucun lien de fraternité?

Merci